

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2016

---

PLFR POUR 2016 - (N° 4235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 175

présenté par  
Mme Rabault

-----

### ARTICLE 28

À la première phrase de l'alinéa 15, substituer à la deuxième occurrence du mot :

« la »

le mot :

« cette ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.